

La politique achats bois s'appuie sur nos Principes de Comportement et d'Action, valeurs essentielles du Groupe qui définissent notre vision d'une entreprise responsable et sur la politique Achats Responsables du Groupe.

Nous sommes un acteur important de la filière Bois. C'est pourquoi, nous nous engageons à agir de façon éthique et responsable sur la chaîne de valeur pour préserver les forêts, les populations locales y vivant et la biodiversité. Par ces actions nous nous engageons à lutter contre la déforestation.

---

## NOTRE DEMARCHE

---

Nous souhaitons contribuer de façon positive avec l'ensemble des acteurs de la chaîne d'approvisionnement pour développer des filières sécurisées sur le plan éthique, environnemental et social.

La politique Achats Bois s'appuie sur une méthode de diligence raisonnée. L'analyse des risques liés au degré de vulnérabilité des espèces et/ou des pays d'origine permet l'adaptation des procédures d'achats pouvant aller jusqu'à l'exclusion d'espèces ou de pays de nos approvisionnements.

Nous nous appuyons sur les conventions internationales, les bonnes pratiques en matière de gestion des forêts et de l'avis des organismes certificateurs pour une production responsable.

Nous sommes à l'écoute des organisations non gouvernementales impliquées dans la lutte contre la déforestation et engageons le dialogue dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

---

## NOS ACTIONS POUR PRESERVER LA FORET

---

Pour préserver les zones forestières et leur biodiversité, il est impératif d'identifier les risques de déforestation et de les maîtriser en assurant la **traçabilité** de nos achats.

- ▶ Respecter les cadres réglementaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux ; notamment la RBUE et FLEGT en Europe et le LACEY ACT aux États-Unis
- ▶ Suivre les procédures d'achat mises en place en fonction des risques liés aux droits humains et à la biodiversité :

- La liste des essences interdites à l'achat et la vente est diffusée à l'ensemble des acheteurs et vendeurs. Cette liste est consultable sur demande par nos parties prenantes et est mise à jour annuellement en se basant sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et les listes de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction).

Parmi les essences que nous interdisons figurent le Teck de Birmanie, le Wengé, le Kempas, le Merbau et le Moabi.

La liste des pays d'origine interdits est diffusée à l'ensemble des acheteurs et vendeurs de façon annuelle.

- Les achats doivent provenir d'une production responsable. Des fiches procédures spécifiques en fonction des essences et de la zone de provenance définissent la démarche d'achat à respecter et le niveau de certification minimum de la filière (certificat local vérifié, PEFC™<sup>1</sup>, FSC®<sup>2</sup> ou autres sous réserve de validation par l'*expert Bois Groupe*).
- Pour les zones identifiées à risque élevé, la certification est obligatoire, avec une priorité donnée à la certification FSC® et une possibilité d'autre certification sous réserve de validation par l'*expert Bois Groupe* (hors bois destiné à l'emballage (palette, box...)).

Pour assurer une **sécurisation** de long terme de nos achats, les filières responsables et l'offre de bois certifiés doivent se développer. Nous favorisons ce développement en impliquant les parties prenantes et par :

- ▶ Le dialogue constant avec les fournisseurs sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement et sur la base de cahier des charges intégrant les exigences environnementales, sociales et éthiques pour inciter et participer à la sécurisation des filières sur les zones à risques.
- ▶ La formation de nos acheteurs et des équipes de vente des filiales de distribution en priorité.
- ▶ La transparence de l'information (essence, pays de récolte, certification) sur le lieu de vente et dans nos brochures, catalogues ou tout autre moyen de communication aux clients jusqu'au consommateur final.

---

<sup>1</sup> PEFC™ : Program for the Endorsement of Forest Certification schemes™. La marque PEFC™ signifie que le bois utilisé dans la fabrication du produit provient d'une forêt gérée durablement et **de sources contrôlées** [www.pefc.org](http://www.pefc.org)

<sup>2</sup> FSC® : Forest Stewardship Council®, la marque de la gestion forestière responsable. La Marque FSC® signifie que le bois utilisé dans la fabrication du produit provient d'une forêt correctement gérée satisfaisant à des normes rigoureuses au niveau environnemental, social et économique. [www.fsc.org](http://www.fsc.org) © 1996 Forest Stewardship Council A.C.

---

## GOVERNANCE ET DIALOGUE PARTIES PRENANTES

---

La politique Bois fait l'objet d'un suivi annuel présenté au comité de pilotage des achats responsables présidé par le Directeur Général délégué du Groupe et en présence du Secrétaire Général en charge de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).

Le *directeur des achats et marketing Partenariat et développement Europe* supervise le respect de la politique.

Un expert Bois est en charge de s'assurer que les procédures d'achat des différentes *Business units* sont en accord avec la Politique achats bois et sont mises à jour en fonction de l'évolution des risques et du développement de filières sécurisées. Il assure également l'actualisation et le suivi de la formation aux acheteurs et aux équipes de vente et l'adaptation des éléments de communication commerciale en lien avec l'application de la Politique achats bois pour assurer la transparence de l'information jusqu'aux consommateurs.

Chaque CEO pays est en charge du respect et de la promotion de cette politique dans les pays de son ressort.

Lorsque qu'une filiale de distribution est présente sur le territoire, un correspondant Bois local est nommé pour assurer la conformité à la Politique achats bois, la traçabilité des achats bois et la transparence de l'information.

Nos fournisseurs de bois sont nos partenaires privilégiés pour le développement de filières responsables. Ils doivent impérativement s'engager à nos côtés à suivre cette politique.

Un système d'alerte professionnelle est ouvert aux fournisseurs afin de recueillir les signalements d'incidents. Les informations liées à ce système sont disponibles sur le site internet du Groupe.

Nous nous engageons à un dialogue ouvert avec les parties prenantes potentiellement impactées par nos achats de bois.

Nous nous engageons à communiquer nos progrès et nos défis de façon régulière et transparente.